

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 27 juillet 2010

Participants :

S. NOEL - M. GUFFON-LOOS - C. HENON - C. MAISTRE – E. PRICOT -
F. REMARK - A. ROUX - C. ROUX

Excusés :

P. GARCIN - L. TESSIER - M.P. MARTIN

Secrétaire de séance :

C. ROUX

Ordre du Jour :

- Demande de dérogation scolaire Grepillat/Sonzoni
- Aménagement numérique de la Haute Savoie
- Demande de subvention au titre des fonds cantonalisés en vue du financement de différents investissements sur le budget des remontées mécaniques
- Approbation du programme des coupes 2010 / 2011
- Tarif des forfaits des remontées mécaniques saison 2010 / 2011
- Délibération modificative budget principal et budget bois
- Questions Diverses

Ouverture de la séance à 19h00.

1) Demande de dérogation scolaire GREPILLAT / SONZONI

Monsieur SONZONI et Mademoiselle GREPILLAT demandent la scolarisation de leur fils à Cluses. Afin de préserver les effectifs de l'école, toujours fragiles, le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande.

2) Aménagement numérique de la Haute-Savoie

Le Syndicat de l'Energie et de l'Aménagement Numérique (SYANE) de Haute-Savoie projette de couvrir l'ensemble de la vallée de l'Arve et les communes balcons en fibre optique très haut débit dans un avenir proche. Afin de poursuivre la réflexion, le SYANE souhaite recueillir l'engagement de principe des communes à ce projet, étant entendu que le coût de réalisation et le montage financier sont en cours et ne sont pas connus à ce jour. Le conseil municipal donne son accord de principe à ce projet sous réserve de validation future de notre engagement financier, à hauteur de nos moyens.

3) Demande de subvention au titre de fonds cantonalisés :

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'une somme de 50 000 euros a été allouée à la Commune par M. Maurice GRADEL, Conseiller Général, afin de nous aider à financer différents projets touristiques. Le Conseil Municipal adresse ses remerciements à M. le Conseiller Général pour ce geste et autorise Madame le Maire à solliciter le déblocage d'une partie de cette enveloppe en vue de financer les investissements suivants pour la saison de ski prochaine : renouvellement partiel du parc de skis de location, achats de racks à ski, acquisition de matériel de sécurité et d'attaches ainsi que pour la réfection d'une partie des terrasses.

4) Approbation du programme des coupes 2010/2011 :

Monsieur Alain ROUX informe le conseil municipal que le programme des coupes pour l'année 2010/2011 comprend la parcelle 3 pour un volume de 1100 m³ et la parcelle 57 pour un volume de 600m³ .

Le conseil municipal approuve le programme des coupes pour l'année 2010 / 2011 proposé par l'ONF. Par ailleurs, afin de sauvegarder notre forêt et assurer son renouvellement suffisant pour le futur, le conseil municipal souhaite engager une réflexion sur le volume des coupes de bois annuel.

5) Tarifs des forfaits des remontées mécaniques 2010/2011

Monsieur Fernand REMARK propose au Conseil Municipal d'approuver les nouveaux tarifs suivants des remontées mécaniques en vue de la prochaine saison de ski :

• FORFAIT JOURNEE STATION (ADULTE) :	11.00 €
• FORFAIT JOURNEE ENFANTS (-12 ANS) :	6.50 €
• FORFAIT JOURNEE GROUPE :	8.50 €
• MONTEE SIMPLE :	2.00 €
• FORFAIT ASLIE + APE (ENFANT -12 ANS) :	5.50 €
• FORFAIT FIL NEIGE + COURBES :	5.50 €
• FORFAIT JOURNEE PROMO ADULTE (ASLIE + APE) :	8.50 €
• FORFAIT SAISON ADULTE :	150.00 €
• FORFAIT SAISON ENFANT :	70.00 €
• FORFAIT SAISON PROMO ADULTE :	75.00 €
• FORFAIT SAISON PROMO ENFANT :	35.00 €

Le Conseil Municipal approuve ces nouveaux tarifs à l'unanimité.

6) Délibération modificative budget général et budget bois

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver deux délibérations modificatives relatives au budget principal et au budget bois afin de permettre le règlement de 2 factures : l'une concernant l'achat du video-projecteur qui équipera très prochainement la salle polyvalente ; et la seconde relative au règlement de frais supplémentaires de gardiennage de la forêt au titre de l'année 2009. Ces jeux d'écriture n'influent pas sur les finances globales de la commune (s'agissant de mouvements comptables internes), le Conseil Municipal approuve à l'unanimité. Ces délibérations sont librement consultables en Mairie.

7) Questions diverses

- Le conseil municipal tient à adresser ses plus vifs remerciements à l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la remise en état du chemin et du Pont des Péchets : un travail remarquable a été réalisé et a permis à la commune d'économiser la prestation d'un professionnel qui se serait révélée très lourde financièrement. Un grand merci également aux chasseurs de Nancy qui ont réalisé une journée de corvée sur les chemins du village. L'action et le dévouement de ces bénévoles méritent d'être grandement salués.

- Depuis avril 2008, Madame le Maire et ses adjoints tiennent des permanences chaque samedi matin. Face au peu de fréquentation de ces permanences, Madame le Maire propose de modifier cette organisation. Tout en rappelant sa disponibilité et celle de ses adjoints, Madame le Maire propose que les rendez vous avec les élus se fassent désormais sur rendez vous, soit en prenant contact directement avec les élus concernés, soit en passant par les services de la Mairie. Cela donnera à chacun beaucoup plus de souplesse (puisque les rendez-vous pourront avoir lieu en dehors de ces samedis matins) et permettra aux élus de mieux préparer ces rencontres, désormais programmées. Bien entendu, la mairie continuera à être ouverte chaque samedi matin afin de permettre à chacun de réaliser ses démarches administratives.
- Notre commune avait fait part au SIVOM de la Région de Cluses de son souhait de permettre l'utilisation des transports scolaires par toute personne du village, dans le cadre d'une expérimentation. Cette question a été examinée à l'occasion du comité syndical du SIVOM le 20 juillet dernier. Les communes de Cluses, Scionzier, Marnaz, Thyez et Magland s'étant opposées à cette expérimentation, ce projet a été rejeté. Le conseil municipal tient à exprimer son amertume face à cette prise de position pour le moins surprenante et qui prive ainsi une grande partie de la population d'un modeste service de transport en commun, indispensable pour rompre notre isolement et nous permettre d'accéder plus facilement à tous les services offerts par la vallée. Malgré tout, le conseil municipal entend ne pas renoncer à ce projet et le soumettra à nouveau au SIVOM prochainement.
- Un projet de réhabilitation du grenier de la Frasse a été rendu par Monsieur François CHATILLON, architecte des bâtiments de France. Le Conseil municipal ayant proposé quelques modifications, une nouvelle proposition de projet sera demandée à l'architecte en vue de déposer des demandes de subventions.
- La Caisse d'Allocations Familiales a informé la commune que les subventions attribuées pour le fonctionnement de la garderie seraient très prochainement conditionnées par la mise en place de tarifs modulables en fonction du quotient familial. Les tarifs de la garderie seront donc révisés lors du prochain conseil municipal afin de répondre à cette exigence.
- La commission départementale des maisons fleuries a visité notre village le 31 juillet dernier.
- Une réunion publique relative à la mise en place de la communauté de communes et son impact sur notre commune sera organisée à la salle polyvalente le mercredi 8 septembre à 20 h 00. Elle sera notamment animée par Maître Pierre Stéphane REY et Monsieur Fabian MEYNAND, consultants spécialisés en intercommunalité.

Fin de la séance à 22 h 45.